



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Communiqué de presse – Mercredi 10 juin 2015

2015, un bon cru pour l'Aigle de Bonelli !

Avec onze naissances en captivité, c'est une belle année qui commence pour l'Aigle de Bonelli ! Menacée par les lignes moyennes tension ou directement par l'Homme, victime de la fermeture des milieux, parfois trop isolée pour se reproduire, l'espèce a connu une chute brutale de sa population dans les années 70 et 90 en Europe. Aujourd'hui, le travail accompli par les équipes de l'UFCS et de la LPO pour contribuer à la conservation de ce rapace en Espagne commence à porter ses fruits !

Avec ses 1,50m à 1,80m d'envergure et sa poitrine blanche striée de larmes noires, l'Aigle de Bonelli est un rapace très discret qui sait se fondre dans les paysages de garrigue et de falaises du bassin méditerranéen. Discret, au point qu'il est aujourd'hui considéré en Europe comme une espèce menacée, en raison de sa faible population, estimée entre 1013 à 1105 couples. En déclin depuis les années 1970, principalement à cause des électrocutions, des persécutions et de la fermeture des milieux, il fait aujourd'hui l'objet d'un programme de conservation international : il s'agit du programme LIFE Bonelli qui a pour objectif la restauration de ses populations en Espagne.

C'est dans le cadre de ce programme, au sein du centre l'UFCS¹-LPO Vendée, que sont nés et ont été élevés cette année dix aiglons de Bonelli en Vendée et un autre dans le centre UFCS de l'Ardèche de Jean-Claude Mourgues. Pour Christian Pacteau, qui dirige le centre de Vendée, cette année est à marquer d'une « pierre blanche » : en effet, les quatre couples vendéens ont produit 7 pontes totalisant 13 œufs, dont 10 féconds. Ces 10 œufs ont donné 10 poussins, aujourd'hui en Espagne, seul pays d'accueil de ce rapace avec 65% de la population européenne. Et parmi eux, 5 ont déjà pris leur envol à partir de sites spécialement aménagés !



Plus important encore que ce nombre : les raisons de son retour après des années de « vaches maigres » pour le centre de reproduction vendéen. Jusqu'à présent, la mortalité embryonnaire s'élevait à 50% des œufs féconds, tout comme le sex-ratio particulièrement déséquilibré de 17 mâles pour 2 femelles, témoignaient d'anomalies profondes. En 2015, après une modification du régime alimentaire, sans mortalité embryonnaire et avec un sex-ratio de 4 mâles pour 6 femelles, la situation semble tendre vers la normale. Ce début d'année est donc particulièrement fructueux pour l'Aigle de Bonelli puisqu'avec seulement 4 couples (contre 32 couples naturels vivant en France), le nombre de poussins élevés en captivité représente entre le quart et le tiers des poussins sauvages à l'envol en France !

En comptabilisant les 8 oiseaux élevés dans ce centre les années précédentes, et les 2 oiseaux nés en Ardèche, ce sont ainsi 20 aiglons de Bonelli qui sont nés en France pour être réintroduits en Espagne depuis 2011 !

Un chiffre qui réjouit la LPO et qui conforte l'espoir de restaurer les populations d'aigles de Bonelli en Europe d'ici quelques années !

¹ UFCS : Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Ce programme n'aurait pu aboutir sans les investisseurs du début, EDF et le Conseil Général de la Vendée, ni le soutien financier de l'Europe via l'instrument LIFE et celui des fondations Ecomed, Prince Albert II de Monaco et Nature et découvertes.



Contacts presse

Carine BREMOND / Attachée de presse / carine.bremond@lpo.fr / 06 34 12 50 69

LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

